



**Consultations des OSC/AAL sur la
Programmation régionale de l'UE pour l'Afrique subsaharienne
Mercredi 26 novembre 2025
Réunion en ligne**

Table des matières

Résumé	1
Allocution de bienvenue	5
Séance de questions-réponses	7
Discussions de groupe	9
Rapport à la plénière	9
Récapitulatif et conclusions	13
Annexe : Résumé des discussions du sous-groupe	144

Résumé

La DG INTPA, dans le cadre du Forum Politique pour le Développement, a organisé une huitième discussion consultative avec des organisations de la société civile (OSC) et des associations de collectivités locales (ALA) le 26 novembre 2025 afin de poursuivre le dialogue et d'informer les partenaires sur la mise en œuvre de la programmation de l'exercice de programmation régionale en Afrique subsaharienne. La discussion visait à faire le point sur la mise en œuvre du programme indicatif pluriannuel (PIP) pour l'Afrique subsaharienne (ASS), à partager les retours d'information sur les contributions reçues lors des réunions précédentes et à entendre les points de vue des OSC et des ALA sur le plan d'action annuel (PAA) 2026 et les priorités pour 2027. La session en ligne a réuni des représentants des OSC et des ALA des réseaux et plateformes régionaux présents dans l'Union européenne (UE) et en Afrique.

La réunion s'est ouverte par une note de bienvenue de **Laurent Sillano, chef de l'unité «Programmes régionaux et multinationaux pour l'Afrique», INTPA A2**, et de **Marlene Holzner, cheffe de l'unité «Autorités locales, organisations de la société civile et fondation», INTPA G2**. Tous deux ont souligné l'importance des consultations avec les OSC dans le cadre de la coopération entre l'UE et l'ASS, et ont souligné la grande valeur accordée aux retours d'information et aux recommandations reçus. Les participants ont été encouragés à dialoguer avec les délégations de l'UE dans leurs pays respectifs, en particulier en ce qui concerne les projets «Global Gateway» et les chaînes de valeur prioritaires locales et régionales.

Par la suite, **Laurent Sillano** a informé les participants de l'état d'avancement du PIP SSA et de l'examen à mi-parcours du programme, ainsi que des ajustements qui en ont résulté. La présentation a été suivie de présentations spécifiques concernant les actions prévues dans le PAA 2026 dans les domaines prioritaires, dans lesquelles **Deirdre Lennan, chef d'équipe pour le développement humain, INTPA A2**, a donné un aperçu des travaux prévus dans le cadre du «développement humain», qui se concentrera sur les produits et technologies de santé pharmaceutiques et les chaînes de valeur; **Thomas Kirchner, chef d'équipe pour la gouvernance, INTPA A2**, a informé les participants des travaux prévus dans le cadre de la «gouvernance démocratique», avec une nouvelle initiative intitulée «Partenariat pour la responsabilité, l'engagement civique et la gouvernance démocratique»; **Nadia Cannata, cheffe d'équipe pour la transition verte, INTPA A2**, a présenté les quatre actions prévues dans le domaine prioritaire «Transition verte», qui portent sur la mobilité climatique, les systèmes alimentaires agricoles, la biodiversité/l'environnement et les eaux transfrontières; et **Karina Dzialowska, cheffe d'équipe pour la croissance durable, INTPA A2**, a donné un aperçu des actions prévues dans le domaine «Croissance durable et emplois décents», axées sur le secteur des matières premières critiques (MRC), qui porteront sur la mise en place de chaînes de valeur responsables liées aux MRC reliant l'Afrique et l'Europe.

Briac Deffobis, chef d'unité adjoint, A2, INTPA, a donné un aperçu de l'évolution de la stratégie «Global Gateway». Il a souligné que l'initiative vise à favoriser des partenariats résilients et durables, fondés sur la coopération, l'appropriation partagée et la confiance mutuelle. Cela a été suivi par une présentation de **Theo Kaspers, INTPA A2**, qui a donné un aperçu des recommandations transversales qui ont résulté de la session de consultation de l'année dernière, y compris l'importance de consulter les OSC dans le dialogue, la politique, le plaidoyer et la mise en œuvre; traiter les questions transversales et transfrontalières; garantir une approche ascendante; renforcer le lien entre le changement climatique, les déplacements forcés et les migrations; et soutenir l'approche fondée sur le lien qui lie les questions de paix, de climat et de migration.

L'audience a ensuite participé à une séance de questions-réponses, en précisant que les questions spécifiques aux différents secteurs avaient été traitées dans les discussions des sous-groupes correspondants. Les participants ont été invités à envoyer leurs questions par écrit s'ils le souhaitent.

À la suite des présentations, les participants ont été répartis en cinq sous-groupes afin de discuter des initiatives

présentées dans l'AAP 2026 ainsi que de la mise en œuvre des initiatives régionales Team Europe (TEI) en lien avec les thématiques de chaque groupe. Les discussions et recommandations ont ensuite été partagées en séance plénière.

Les principales recommandations et conclusions de chaque groupe sont les suivantes:

1. Sous-groupe sur le développement humain

- Souligner que l'UE travaille en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales et soutient les efforts nationaux et régionaux dans le cadre de l'action pharmaceutique, qui sera axée sur la demande et ouverte aux pays qui en font une action prioritaire dans leurs PIP.
- Le soutien à l'initiative Team Europe sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation a été encouragé, saluant le lancement de programmes financés conjointement par la Commission et les États membres, et a exprimé l'espoir d'un financement accru de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation dans les années à venir, en particulier à la lumière de la déclaration de consensus de Genève et du programme Protego.
- L'importance des partenariats Afrika-Europe dans le domaine de la culture a été soulignée, en ce qui concerne les investissements en cours et prévus dans le cadre de l'actuel PIP SSA (70 millions d'EUR au total) mis en œuvre notamment au moyen de partenariats continentaux.
- Nécessité exprimée d'un engagement soutenu et continu de la part des autorités locales.
- La communication doit être renforcée, y compris au niveau des délégations de l'UE, ainsi qu'au niveau des pays avec les acteurs concernés, y compris les gouvernements locaux.
- Des synergies ont été encouragées entre les initiatives en cours de mise en œuvre et celles prévues pour assurer la poursuite et la mise à profit des meilleures pratiques.

2. Démocratie, gouvernance et paix

- A exprimé son soutien à la prise en compte des femmes et des jeunes dans les partis politiques en tant qu'aspect du soutien, ainsi que du point de vue humanitaire.
- Recommandation pour un soutien accru aux travaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Répondre aux nombreuses résolutions adoptées sur le continent, dont la plupart restent faibles et ne sont pas mises en œuvre.
- Renforcer les droits de l'homme au-delà de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, par exemple en examinant la Cour africaine, et soutenir l'Union africaine dans son travail sur les mécanismes de justice transitionnelle.
- Déconnexion perçue entre les délégations aux niveaux régional et national, avec des appels à une meilleure communication.
- Nécessité d'établir des échéanciers plus clairs pour les projets et la gestion du cycle de projet, et de clarifier la manière dont le financement sera acheminé et les cadres contractuels en place.
- Les projets Nexus devraient être étendus à cinq ans et au-delà.
- Les discussions tournent autour du rétrécissement de l'espace dévolu aux OSC, en particulier sur la manière dont l'UE soutiendrait les OSC travaillant dans certains des espaces dangereux.

3. Migrations et déplacements forcés

- La coordination entre la Commission et les opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire (ECHO) dans le cadre de la mise en œuvre des projets liés a été encouragée.
- Discussions sur la certification et la reconnaissance des compétences, d'autant plus que chaque État membre dispose d'un système différent de reconnaissance des compétences et des certifications.
- Une perception générale selon laquelle l'UE s'est davantage concentrée sur la gestion des frontières et la

sécurisation des frontières de l'UE.

- Des questions ont été soulevées quant à savoir si la stratégie «Global Gateway» n'accordera pas la priorité aux migrations et aux déplacements forcés.
- A encouragé l'attention portée à la question des migrants disparus et le dialogue politique mené dans le cadre du processus de Rabat avec le Comité international de la Croix-Rouge.
- Discussions sur la stratégie pour le Sahel dans le cadre de la table ronde, qui fournira des orientations politiques supplémentaires pour l'utilisation des fonds alloués à l'enveloppe complexe.
- Vue d'ensemble de la réponse à la crise soudanaise et utilisation de l'IGAD comme plate-forme pour résoudre certains des problèmes urgents.

4. Transition écologique

- Sur la conservation et l'environnement:
- Des préoccupations ont été exprimées quant aux risques que les interventions en matière de conservation et la promotion des marchés du carbone pourraient potentiellement avoir sur les droits des communautés locales et des peuples autochtones. La nécessité de promouvoir une approche sensible aux conflits ainsi qu'un ancrage plus fort des droits humains dans les politiques de conservation a été discutée.
- La nécessité de promouvoir le développement économique tout en soutenant les actions de conservation a été discutée avec la question de certains paysages et zones protégées situés dans des zones reculées, ce qui pose un défi en ce qui concerne les activités économiques développées à grande échelle.
- Des questions sont soulevées au sujet de l'alignement de NaturAfrica et de la stratégie «Global Gateway»
- En ce qui concerne les systèmes agroalimentaires:
- Des questions sur la définition de la sécurité alimentaire ont été soulevées.
- Encouragement à renforcer les efforts de l'UE en ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation de pesticides nocifs et promouvoir les cadres de suivi en Afrique.
- Promouvoir des normes élevées dans l'agriculture: s'attaquer aux terrains sûrs pour les cultures et les produits agricoles afin de s'assurer qu'ils respectent les normes pertinentes en ce qui concerne les exportations de l'Afrique vers l'Europe, mais aussi la consommation locale.
- En ce qui concerne la mobilité climatique:
- dans le cadre d'un nouveau programme pour la Corne de l'Afrique, des questions ont été soulevées concernant les plans d'adaptation, la manière dont ils sont élaborés et intégrés au niveau local et les principales lacunes dans les actions d'anticipation. Des questions ont également été soulevées sur l'importance de promouvoir les systèmes d'alerte précoce.
- Encourager l'intégration des zones humides dans les différents programmes.

5. Croissance durable et emplois décents

- La question de la coopération, principalement en ce qui concerne les matières premières critiques, a été soulignée et reconnue comme un domaine pertinent dans le cadre de la stratégie «Global Gateway». Cependant, il existe des défis liés aux pratiques non durables liées aux violations des droits de l'homme, à l'inégalité entre les sexes, au travail des enfants et aux pratiques environnementales négatives.
- A souligné l'importance de la transparence dans les contrats attribués et du respect des normes ESG;
- A encouragé la poursuite des travaux avec les gouvernements bénéficiaires et les banques d'investissement afin d'assurer la transparence et de veiller à ce que les procédures appliquées répondent à ce pour quoi les OSC se battent.
- Veiller à ce que, lors de la conception des contrats et des programmes, les points de vue des OSC soient pris en compte au bon moment afin de garantir l'impact de leur voix.
- Fournir un environnement favorable au secteur privé autour de l'investissement en CRM et encourager la

reproduction d'exemples réussis.

- S'attaquer aux emplois à risque pour certains segments, par exemple les femmes enceintes et les enfants travaillant dans le secteur de l'uranium, et veiller à ce qu'ils soient pris en compte dans les actions de CRM.
- Améliorer la coordination entre le niveau continental, le niveau régional et le niveau local pour assurer la durabilité de ce qui est fait.

Laurent Sillano a remercié l'ensemble des participants pour leur contribution aux échanges, en précisant que les apports seront compilés afin d'être examinés et intégrés dans les domaines pertinents. Une autre session de consultation est prévue en 2026. La séance a été levée.

Allocution de bienvenue

Laurent Sillano, chef de l'unité des programmes régionaux et multinationaux pour l'Afrique, **INTPA A2**, et **Marlene Holzner**, cheffe de l'unité des autorités locales, des organisations de la société civile et de la fondation, **INPTA G2**, ont souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et ont souligné l'importance des consultations avec les OSC dans le cadre de la coopération UE-ASS, ainsi que la grande valeur des retours d'information et des recommandations reçus. Les participants ont été encouragés à dialoguer avec les délégations de l'UE dans leurs pays respectifs, en particulier en ce qui concerne les projets «Global Gateway». En outre, le dialogue structurel entre l'UE et l'Union africaine a été souligné comme une dimension très importante de cette coopération.

Présentations

État d'avancement du programme indicatif pluriannuel régional pour l'Afrique subsaharienne

Laurent Sillano a informé les participants de l'état d'avancement du programme indicatif pluriannuel régional pour l'Afrique subsaharienne (PIP SSA), rappelant que l'instrument de coopération utilisé est le voisinage, le développement et la coopération internationale (IVCDCI), doté d'un budget de 29 milliards d'euros, l'enveloppe régionale disposant d'un budget de 12 milliards d'euros. L'UE a procédé à un examen à mi-parcours du programme et a examiné la pertinence des secteurs prioritaires, en recommandant un meilleur alignement de la stratégie «Global Gateway» et en mettant l'accent sur les investissements. L'un des ajustements a été l'intégration de la protection sociale, des chaînes de valeur régionales et des matières premières critiques, ainsi qu'une réponse plus forte à la gestion des migrations et un financement spécifique pour les pays dans des contextes complexes. Le PIP SSA est divisé en six domaines prioritaires et trois enveloppes transversales, axées sur le soutien à l'investissement, les actions dans les pays dans des contextes complexes et les mesures de soutien. Au total, 8,6 milliards d'euros ont été engagés, soit 72 % de la PDM, avec 147 actions. Il reste 2,4 milliards d'euros à employer et tous les domaines d'activité sont en bonne voie. En ce qui concerne le PAA 2026, 11 nouvelles actions sont prévues, dont le budget s'élève à 534 millions d'euros, couvrant l'ensemble des six domaines. L'adoption est prévue pour le premier trimestre de 2026.

PAA 2026

Deirdre Lennan, cheffe d'équipe pour le développement humain, **DG INTPA A2**, a donné un aperçu des travaux prévus dans le domaine du développement humain dans le PAA 2026, qui se concentreront sur les produits et technologies de santé pharmaceutique et les chaînes de valeur, dont le budget est de 55 millions d'euros. L'action renforcera la résilience du secteur de la santé et l'autonomie stratégique de l'Afrique en mettant l'accent sur les segments mal desservis de la chaîne de valeur pharmaceutique. Les travaux relieront les marchés locaux aux chaînes d'approvisionnement régionales et renforceront la production et l'approvisionnement locaux. Il y a aussi des travaux dans les fonctions de réglementation et dans le domaine de l'attraction d'investissements dans le secteur de la santé. L'action aura deux approches différentes: la première est une approche par pays, axée sur la mise en place d'écosystèmes publics et privés plus solides, et la seconde est une approche régionale et plurinationale, axée sur les aspects réglementaires, les mécanismes d'achats groupés, la R&D et les structures de soutien.

Thomas Kirchner, chef d'équipe pour la gouvernance, la paix, la sécurité et la migration, **DG INTPA A2**, a informé les participants des travaux prévus dans les domaines de la gouvernance démocratique et de la paix et de la sécurité, au moyen d'une nouvelle initiative de 45 millions d'euros intitulée «Partenariat pour la responsabilité, l'engagement civique et la gouvernance démocratique» (PACED). Ce programme sera axé sur: 1. fournir un appui à la Politique de justice transitionnelle de l'Union africaine et soutenir la mise en œuvre de cette politique aux niveaux national et régional; 2. le soutien à la transparence, à la crédibilité et à l'inclusivité des processus **électoraux** aux niveaux national, régional et continental, ainsi que le soutien aux réseaux régionaux d'OSC pour favoriser l'engagement dans les processus électoraux; 3. promouvoir des réformes en matière de gouvernance ouverte et donner aux médias indépendants les moyens d'agir; et 4. lutter contre l'évasion et la fraude fiscales,

lutter contre les flux financiers illicites et améliorer la transparence et l'intégrité des opérations fiscales. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, les trois nouvelles initiatives en préparation sont les suivantes: un programme de suivi visant à renforcer la sécurité maritime dans le sud de la mer Rouge et dans la région du golfe d'Aden; un programme pour les zones frontalières axé sur quatre pôles géographiques (Afrique de l'Ouest, Corne de l'Afrique, Grands Lacs, Afrique australe), dont l'objectif est de soutenir le renforcement de la paix et de la résilience, de promouvoir une meilleure gestion des ressources naturelles, d'améliorer les conditions socio-économiques et de renforcer la résilience locale aux conflits; et TraCES, un nouveau programme de lutte contre la traite des êtres humains et la criminalité le long des corridors en Afrique orientale et australe, qui sera mis en œuvre en promouvant un échange accru d'informations entre les autorités et en renforçant les capacités opérationnelles.

Nadia Cannata, cheffe de file pour la transition verte, DG INTPA A2, a informé les participants des quatre actions prévues dans le domaine prioritaire de la transition verte, qui portent sur le climat, les systèmes agricoles, la biodiversité, l'environnement, l'eau et les océans, et contribuent aux initiatives continentales ou aux initiatives phares. En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et la résilience à celui-ci, l'accent sera mis sur la mobilité climatique dans la Corne de l'Afrique, en associant migration et climat. En ce qui concerne les systèmes agroalimentaires durables, l'accent sera mis sur la poursuite du soutien à l'éradication de la peste *des petits ruminants* en Afrique subsaharienne, et l'accent sera mis sur le contrôle et l'éradication, ainsi que sur le renforcement des capacités des services vétérinaires. En ce qui concerne la biodiversité et l'environnement, Nature Africa Regional Phase II travaillera sur les paysages clés de la biodiversité et du développement, en mettant davantage l'accent sur les questions liées aux moyens de subsistance, au développement économique et aux investissements. L'eau et les océans seront également abordés dans le cadre de plusieurs initiatives visant à travailler sur la gestion des eaux transfrontières, en mettant l'accent sur le bassin du Mono.

Karina Dzialowska, cheffe d'équipe pour la croissance durable, INTPA A2, a donné un aperçu des actions prévues dans le PAA 2026 dans le domaine de la croissance durable et des emplois décents, axées sur le secteur des matières premières critiques (MRC). Le projet, ESG for Minerals, se concentrera sur la construction de chaînes de valeur responsables liées au CRM reliant l'Afrique et l'Europe. Le premier objectif se concentrera sur la gouvernance, la transparence et la traçabilité autour des chaînes de valeur CRM, en mettant l'accent sur les exigences de diligence raisonnable pour le secteur minier et le soutien aux OSC dans la région des Grands Lacs. Le deuxième objectif est de soutenir les normes environnementales et sociales, de garantir le respect des meilleures normes sociales environnementales par les opérateurs du secteur privé et de soutenir les opérateurs du secteur privé. Le troisième objectif sera axé sur le renforcement des compétences et le transfert de technologies afin d'ajouter de la valeur aux chaînes de valeur et de renforcer l'impact économique des nouveaux investissements dans le secteur émergent des matières premières critiques.

Laurent Sillano a conclu que la DG INTPA a formulé les actions susmentionnées, notant que la décision de les adopter est attendue en mars 2026. Les travaux avec les IET se poursuivront dans le même temps, en notant que ces initiatives rassemblent les États membres de l'UE autour d'objectifs stratégiques communs, les différents PAA constituant des blocs pour les IET. La prochaine consultation des OSC sur le PAA 2027 aura lieu au cours du second semestre de 2026.

La stratégie «Global Gateway»

Briac Deffobis a donné un aperçu des mises à jour de la stratégie «Global Gateway», dont l'objectif est le partenariat durable et la résilience au moyen d'une approche collaborative fondée sur la durabilité et la confiance. La stratégie «Global Gateway» s'appuie sur les intérêts et les valeurs de l'UE, ainsi que sur l'intérêt des partenaires dans cinq dimensions, notamment l'espace numérique, le climat et l'énergie, les transports, l'éducation et la recherche, et la santé. La stratégie «Global Gateway» est mise en œuvre autant que possible par l'intermédiaire des IET, en soulignant qu'elle est unique en ce sens qu'elle développe une approche globale des

investissements, du renforcement des capacités, de la gouvernance et de l'inclusion sociale dans le cadre d'une approche à 360 degrés. Il existe une combinaison de la stratégie «Global Gateway» et de plusieurs instruments, tels que les subventions, le financement mixte, l'attraction d'investissements, les prêts et l'assistance technique. Il combine une assistance technique pour préparer les partenaires et renforcer les capacités institutionnelles; elle comprend également des garanties, qui permettent d'atténuer les risques, d'investir et de mobiliser des capitaux.

Rétroaction et recommandations reçues

Theo Kaspers a donné un aperçu des recommandations transversales issues de la session de l'année dernière. Le premier était l'importance de consulter les OSC dans le dialogue, la politique, le plaidoyer et la mise en œuvre. La deuxième recommandation traitait des questions de codage croisé et des questions transfrontières, ainsi que de la manière dont elles sont traitées. La troisième recommandation générale était de garantir une approche ascendante, dans le cadre de laquelle les stratégies pour les pays ne seraient plus élaborées uniquement par l'UE, mais reposeraient sur des stratégies nationales, régionales et continentales. Cela signifie que les programmes régionaux sont intégrés dans les stratégies nationales et sont conçus en étroite consultation avec les délégations sur le terrain, ainsi qu'avec les unités thématiques et doubles. Une autre recommandation était de renforcer le lien entre le changement climatique, les déplacements forcés et la migration, et l'approche de lien qui lie les questions de paix, de climat et de migration. Dans un précédent PAA, une action concernait la protection, l'assistance et les solutions pour les populations déplacées de force en Afrique subsaharienne, qui mentionnaient explicitement le lien entre le développement humanitaire, la paix et le changement climatique. En tant que tel, le changement climatique est intégré dans la logique globale de ces types de programmes. La dernière recommandation était de soutenir les régimes nationaux parallèlement aux régimes régionaux. Cela a été réalisé, car les stratégies sont déjà intégrées dans les politiques et stratégies nationales, régionales ou continentales, et les programmes régionaux travaillent en complémentarité avec les interventions nationales dans les priorités stratégiques fondamentales des pays en question.

Séance de questions-réponses

À la suite des présentations, la parole a été donnée pour un échange ouvert avec les participants.

Le CNRC a soulevé deux questions. L'une concernait le fait que les pays du Sahel central ne sont presque pas inclus, à l'exception de l'intervention à la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire. Ils ont demandé si cela était dû à des retards dans la mise en œuvre des plans d'intervention dans des contextes complexes. Ils ont également noté que les mouvements transfrontaliers sont en augmentation dans cette région et ont demandé s'il existait un dialogue en cours pour permettre à l'UE de reprendre ou de poursuivre son engagement dans cette région, en particulier au moyen d'actions régionales. **Laurent Sillano** a expliqué qu'en ce qui concerne la question du Sahel central, il s'agit d'une nouvelle enveloppe créée après l'examen à mi-parcours et qui est en phase de démarrage de l'enveloppe, raison pour laquelle aucun engagement n'a été alloué, notant que tous les fonds seront engagés à la fin de 2027.

WECE s'est interrogé sur le format des contributions à la stratégie «Global Gateway», qu'il s'agisse de subventions, de financements mixtes ou de garanties. **Larisa Paula Taylor, de la DG INTPA**, a précisé que la stratégie «Global Gateway» couvre plusieurs instruments financiers, tels que les financements mixtes et les garanties. En ce qui concerne le financement mixte, pour les projets régionaux, il existe une enveloppe de 6 milliards d'euros, dont la moitié a été utilisée dans 50 projets régionaux. Dans le même temps, la garantie Gateway Open Architecture est un pool de 4 milliards d'euros avec 33 projets d'investissement. Il y a aussi le TEI avec 13 institutions financières européennes et non européennes.

La Croix-Rouge danoise a demandé des précisions sur la manière dont les OSC peuvent garantir un meilleur accès aux IET et sur les mesures pratiques ou les points d'entrée recommandés. **Laurent Sillano** a recommandé que les

OSC s'adressent aux délégations sur le terrain, étant donné que les délégations procèdent chaque année à des consultations avec les OSC. Les contributions et les questions seront acheminées vers les cadres appropriés.

Le CIDH Afrique a demandé si l'évaluation de la stratégie «Global Gateway» a été réalisée, car il est difficile de voir l'impact sur le citoyen africain sur le terrain. Ils ont ajouté que la paix et la sécurité, par exemple, sont toujours alarmantes et ont posé des questions sur l'évaluation qui a été faite concernant le programme. **Laurent Sillano** a expliqué qu'il n'y a pas encore eu d'évaluation et qu'elle est toujours en cours de mise en œuvre. Toutefois, en 2026, une évaluation de la stratégie «Global Gateway» aura lieu. En ce qui concerne la paix et la sécurité, la stratégie «Global Gateway» ne constitue qu'une partie du travail accompli, notant qu'il existe des travaux réalisés dans d'autres cadres sur la fragilité et les contextes complexes, dont la paix et la sécurité font partie.

DSW s'est enquis du nombre de financements et d'actions prévus dans le domaine du développement humain, alors qu'il n'y en a qu'un dans le domaine de la santé et un financement de 55 millions d'euros, tandis que le graphique montre un chiffre de 150 millions d'euros. Ils ont noté qu'aucune action n'était prévue pour le développement humain en 2027, ce qui est inquiétant. **Laurent Sillano** a souligné que de nombreux fonds ont été alloués au développement humain en 2025 et que la majeure partie de la programmation a déjà été réalisée avant la fin du programme. En outre, les programmes qui seront engagés en 2026 seront mis en œuvre en 2027, 2028 et 2029. Il existe également des fonds non programmables, qui peuvent répondre à de telles priorités.¹

Le Réseau mondial des OSC pour la prévention des catastrophes a demandé sur quelle base les projets et les pays sont sélectionnés. Ils ont également noté que les prêts peuvent être très complexes et lourds pour les OSC, et ont donc demandé ce qui est prévu pour collaborer avec les OSC dans le domaine des prêts. **Laurent Sillano** a précisé qu'il s'agit d'un programme régional et qu'en plus du programme régional, il existe des programmes pour chaque pays d'Afrique. Par conséquent, dans le programme régional, les pays ne sont pas sélectionnés, mais les meilleurs projets le sont. En ce qui concerne les prêts, il n'existe pas de nouveaux instruments dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» pour les prêts. Au lieu de cela, ce qui est fait est de combiner les instruments des institutions de financement du développement pour plus d'impact. Les prêts sont soit souverains vis-à-vis des États, soit sous-souverains vis-à-vis des autorités locales ou du secteur privé, ainsi que des prêts intermédiés par l'intermédiaire de banques commerciales dont les OSC peuvent bénéficier.

Le Community Humanitarian Emergency Board a noté que les bureaux de pays au niveau local rencontraient des difficultés pour accéder au financement en raison de la situation compliquée sur le terrain et a demandé comment être inclus dans les stratégies. **Laurent Sillano** a suggéré que les OSC entrent en contact avec les délégations pour obtenir des informations de première main.

Actions pour la réinsertion sociale des femmes a demandé si l'UE assure le suivi des fonds alloués, étant donné que, dans certains cas, l'argent n'atteint pas le niveau nécessaire. Ils ont demandé s'il y avait une surveillance de l'endroit où l'argent va. En ce qui concerne la paix et la sécurité, l'Afrique centrale n'a pas été mentionnée et a souligné que cela devrait être dû à ce qui se passe au Congo. **Laurent Sillano** a souligné que l'UE assure un suivi, qu'il s'agisse de visites sur le terrain ou de contrôles sur place, ainsi que d'audits. Un suivi axé sur les résultats est également utilisé. **Marlene Holzner** a ajouté que l'objectif du financement est d'adopter une approche globale, dans laquelle les OSC devraient bénéficier d'un soutien et d'un financement provenant de différentes enveloppes. Elle a rappelé que la meilleure étape est de s'adresser aux délégations, de voir quels projets sont prévus et quel est le point d'entrée pour les OSC et les autorités locales. Une approche similaire est également suggérée pour les autorités locales, où les autorités locales sont encouragées à voir où se trouvent les grands projets phares de la stratégie «Global Gateway» dans les pays, puis à voir où se trouve le point d'entrée. **Thomas**

¹ Des précisions supplémentaires ont été fournies lors des discussions du sous-groupe sur le développement humain.

Kirchner a également précisé que le nouveau programme pour les zones frontalières inclura un soutien à la RD Congo et à l'Ouganda. L'objectif est de lutter contre les groupes extrémistes dans la région. Il existe également d'autres programmes Borderland en cours dans lesquels un soutien est apporté à la RD Congo.

Discussions de groupe

Les participants ont été divisés en sous-groupes pour discuter des initiatives qui sont présentées dans le PAA 2026 et mise en œuvre des initiatives régionales de l'Équipe Europe en ce qui concerne les thèmes du groupe:

1. Développement humain
2. Démocratie, gouvernance, paix et sécurité
3. Migrations et déplacements forcés
4. Transition écologique
5. Croissance durable et emplois décents, numérique, science, technologie et innovation - STI

Les discussions ont eu lieu sous les questions directrices suivantes:

- Quels sont les points de vue des OSC/AAL sur la pertinence du plan d'action régional pour 2026 compte tenu des priorités du programme indicatif pluriannuel régional?
- Quels enseignements peut-on tirer de la formulation et de la mise en œuvre du PIP régional 2021-2027 pour l'Afrique subsaharienne?
- Existe-t-il des recommandations dans le domaine du retour volontaire et de la réintégration en Afrique subsaharienne (spécifiques au troisième groupe sur les migrations et les déplacements forcés)?
- Existe-t-il des recommandations concernant les déplacements forcés (spécifiques au troisième groupe sur les migrations et les déplacements forcés)?

Veillez vous reporter à l'annexe pour un aperçu des discussions au sein de chaque sous-groupe.

Compte-rendu en plénière

À la suite des séances en sous-groupes, le rapporteur de chaque sous-groupe a présenté les principales questions soulevées par son groupe ainsi que les recommandations et les conclusions auxquelles ils sont parvenus.

1. Sous-groupe sur le développement humain

Les discussions au sein du groupe ont commencé par la clarification des fonds alloués dans le domaine de la chaîne de valeur pharmaceutique, qui s'élèvent à 55 millions d'euros, ainsi qu'un complément de 50 millions d'euros au programme de mobilité universitaire intra-africaine pour deux autres appels à propositions en 2026 et 2027, et un complément de 43 millions d'euros à l'action «Opportunity Driven VET and Skills in Africa» pour le développement des compétences par pays lié aux secteurs d'investissement de la stratégie «Global Gateway» et le renforcement de la coopération Afrique-Europe en matière de développement des compétences. La DG INTPA confirme que le financement du développement humain n'est pas épuisé.

Il y a eu un accord général entre les participants sur l'importance d'une coopération étroite avec les communautés économiques régionales et de soutenir les efforts nationaux et régionaux sur l'action pharmaceutique, qui sera axée sur la demande et ouverte aux pays qui ont cette action prioritaire dans leurs PIP. Les OSC ont également souligné la nécessité d'un engagement soutenu et continu des collectivités locales, ainsi que d'une attention particulière à la création de synergies entre les initiatives en cours de mise en œuvre et celles prévues pour assurer la poursuite et la mise à profit des meilleures pratiques. Dans le même ordre d'idées, la communication a été soulignée comme un domaine qui doit être amélioré, y compris au niveau des délégations

de l'UE, ainsi qu'au niveau des pays avec les acteurs concernés, y compris les gouvernements locaux.

En ce qui concerne des thèmes et des domaines spécifiques, les participants ont exprimé leur soutien à l'IET sur la santé et les droits sexuels et génésiques, y compris les contributions de la Commission et des États membres, en formulant à plusieurs reprises des observations sur les espoirs d'un financement accru de la santé et des droits sexuels et génésiques dans les années à venir. Des appels ont également été lancés pour encourager la cocréation et la coopération culturelle entre l'Afrique et l'Europe, la Commission précisant que 70 millions d'EUR ont été mis à disposition à cette fin dans le cadre du PIP régional (notamment pour des actions engagées au niveau continental, dans toute l'Afrique occidentale et australe, dans la région PALOP, ainsi que pour soutenir la coopération entre les musées africains et européens et le secteur audiovisuel). Le renforcement des compétences a été souligné comme étant nécessaire à la mise en œuvre de certains projets relevant de la stratégie «Global Gateway», ainsi qu'au ciblage de la question de la qualité du travail et du travail décent. Les participants ont également encouragé la ratification de la Convention no 190 de l'Organisation internationale du Travail et ont veillé à ce que, dans le cadre du développement des compétences, les possibilités d'exploitation soient prises en compte.

2. Démocratie, gouvernance et paix

Au sein de ce sous-groupe, les discussions ont porté sur le rétrécissement de l'espace dévolu aux OSC et sur la manière dont l'UE soutiendrait les OSC travaillant dans certains des espaces dangereux, ainsi que sur les considérations relatives aux actions en matière de protection à la lumière de l'impunité généralisée. Les participants ont également participé à des discussions sur les zones frontalières critiques et la situation au Mali, qui méritent également une attention particulière dans le contexte des actions.

Le débat a également souligné dans de nombreux cas la nécessité de souligner et de soutenir le rôle des structures de gouvernance locale dans la paix et la sécurité. Une autre observation fréquemment soulevée concernait la déconnexion perçue entre les délégations aux niveaux régional et national et la nécessité d'une meilleure communication. Les participants ont suggéré d'encourager les visites dans les délégations, ce qui est pertinent pour fournir des informations et des retours d'information en temps utile, en particulier dans les cas de contraintes en matière de sécurité et de mobilité qui rendent la mobilité des délégations plus limitée. En outre, une coordination interinstitutions efficace a été jugée essentielle au succès et à la transparence des programmes.

En ce qui concerne les thèmes et domaines spécifiques, un accord général s'est dégagé sur la nécessité de travailler plus étroitement avec les acteurs politiques et les partis politiques. Un appui spécifique a été apporté à la prise en compte des femmes et des jeunes dans les partis politiques, que ce soit d'un point de vue politique ou humanitaire. Les missions d'observation électorale ont également été soulignées comme un domaine clé, avec des appels au renforcement des capacités panafricaines en matière d'observation électorale et à la manière dont cela va être fait spécifiquement. Les participants ont également encouragé un soutien électoral comprenant un engagement à long terme des OSC pendant et au-delà des périodes électorales, notamment pour lutter contre l'impunité et surveiller les violations. Des appels ont été lancés en faveur d'un renforcement de la mise en réseau, de la protection et du renforcement des capacités des OSC, en particulier dans les régions confrontées à un rétrécissement de l'espace civique et à une régression autoritaire. Ce soutien devrait aller au-delà de la sensibilisation et inclure des mesures pratiques pour la sécurité et l'efficacité de la société civile. En outre, un soutien a été apporté pour tirer parti des connaissances locales des communautés côtières et des autorités locales afin de garantir une sécurité maritime inclusive tout en évitant les dommages et la marginalisation. Un thème transversal était que tous les programmes devaient intégrer les réalités locales, les perspectives de l'économie politique et les approches inclusives pour être efficaces.

Le renforcement des droits de l'homme au-delà de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples,

par exemple en examinant la Cour africaine et en soutenant l'Union africaine dans ses travaux sur les mécanismes de justice transitionnelle, a été encouragé. Le soutien au renforcement des institutions, des OSC et de la population africaine dans son ensemble, au-delà de la sensibilisation, en mettant l'accent sur leur soutien à la défense de leurs propres droits dans les contextes électoraux et les situations de conflit, a également été soulevé par la parole.

En ce qui concerne les actions et les projets, un accord général s'est dégagé sur la nécessité d'établir des calendriers plus clairs pour la gestion des projets et du cycle de projet, ainsi que sur la manière dont le financement sera acheminé et les cadres contractuels en place. La question de l'appropriation a également été abordée, dans le cadre de laquelle l'appropriation locale devrait s'étendre au-delà des capitales aux niveaux locaux où l'espace civique est souvent limité et les risques élevés. Les participants ont également suggéré que les projets de liaison soient étendus à cinq ans et au-delà, car on ne peut s'attendre à des résultats dans un an ou deux. Une recommandation transversale était d'inclure l'analyse de l'économie politique dans les travaux réalisés dans ce domaine.

3. Migrations et déplacements forcés

Les discussions ont porté sur le soutien continu de l'UE aux migrations et aux déplacements dans l'ensemble de l'ASA, en mettant l'accent sur les programmes en cours assortis de compléments de financement stratégiques plutôt que sur le lancement de nouvelles initiatives en 2026. La discussion du sous-groupe a suscité des inquiétudes quant au fait qu'il n'y avait pas de nouvelles actions dans le PAA pour les migrations et les déplacements forcés, ce qui a été clarifié par la DG INTPA dans le complément de 100 millions d'euros pour le mécanisme flexible pour les migrations et les déplacements forcés, qui vise à son tour à fournir des outils et des ressources aux partenaires. Le mécanisme flexible soutient les efforts politiques, tels que l'accueil des réfugiés et la lutte contre la migration irrégulière. Cette approche complète la coopération classique par un financement ciblé et adaptable pour répondre à l'évolution des besoins politiques et humanitaires.

Les participants ont échangé des idées et des recommandations sur l'enveloppe de mise en place complexe et sur la stratégie pour le Sahel dans le cadre de la table ronde, qui fournira des orientations politiques supplémentaires pour l'utilisation de l'argent au titre de l'enveloppe de mise en place complexe. Les participants ont également discuté de la réponse à apporter à la crise soudanaise, dans le cadre de laquelle l'UE répond à la crise actuelle et aux plus récentes depuis 2021 par différents trains de mesures, y compris au moyen d'un dialogue stratégique. L'utilisation de l'enveloppe de mise en place complexe pour les fonds du Sahel central attend l'approbation politique liée à la stratégie renouvelée de l'UE pour le Sahel, comme l'explique la commission INTPA.

Sur des thèmes spécifiques, l'un des domaines d'intérêt était la question de la reconnaissance des compétences et des qualifications des migrants, en notant les différences entre les régulateurs des États membres en matière de reconnaissance des qualifications et des compétences. Un autre domaine d'intérêt est celui de la question des migrants disparus et du dialogue politique engagé dans le cadre du processus de Rabat avec le Comité international de la Croix-Rouge à cet égard. Le groupe a également formulé un commentaire sur la perception générale selon laquelle l'UE se concentre davantage sur la gestion des frontières et la sécurisation des frontières de l'UE, ce qui pourrait expliquer pourquoi certaines subventions sont rejetées lorsque l'aspect sécurité fait défaut. La Commission étudie la manière dont les investissements au titre de la stratégie «Global Gateway» dans la création d'emplois et la connectivité peuvent soutenir les populations touchées par les déplacements. La migration reste une priorité dans le cadre financier pluriannuel, en veillant à ce qu'aucune priorité ne soit déclassée en dépit de l'évolution des programmes de l'UE. En ce qui concerne les aspects techniques, la coordination entre la DG INTPA et ECHO dans le cadre de la mise en œuvre des projets liés a été encouragée. Les réponses régionales ont été encouragées en cas de crise, notant en même temps la nécessité de trouver un

équilibre entre le financement humanitaire à court terme et les investissements à long terme dans le développement régional visant à prévenir les déplacements forcés. Des préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne la collaboration avec les gouvernements instables et instables, qu'il s'agisse de la gestion de la protection des réfugiés ou de la réintégration des rapatriés.

4. Transition écologique

Le sous-groupe a discuté des préoccupations concernant la conservation des forêts et les marchés du carbone, la réalité étant que dans certains pays, les peuples autochtones sont déplacés de leurs terres, ce qui devrait être pris en compte dans le programme. Les participants ont appelé à aborder la question des paysages et des zones protégées situées dans des zones reculées, ce qui pose un problème en ce qui concerne les activités économiques développées à grande échelle. Les participants ont également encouragé l'intégration des zones humides dans les différents programmes, tels que le pastoralisme ou le déplacement climatique.

En ce qui concerne la mobilité climatique dans le cadre d'un nouveau programme pour la Corne de l'Afrique, des questions ont été soulevées concernant les plans d'adaptation, la manière dont ils sont élaborés et intégrés au niveau local et les principales lacunes dans les actions d'anticipation. La sécurité alimentaire a également été abordée sous la forme d'un concept, défini sur la base de quatre piliers, à savoir la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité, reliant les actions menées dans les PAA précédents qui portaient sur les réserves alimentaires et la crise alimentaire. En ce qui concerne la programmation spécifique, les membres du sous-groupe ont confirmé le fort alignement des 12 recommandations de l'année dernière sur les programmes actuels et à venir. Ils ont suggéré d'intégrer les solutions fondées sur la nature, la gouvernance dirigée localement et la restauration des écosystèmes, en particulier dans les zones humides, dans les actions 4, 7, 9 et 11, ce qui renforcerait considérablement l'impact tout en assurant un alignement fort avec les organismes régionaux tels que l'IGAD et avec des initiatives telles que Nature Africa et la Grande Muraille verte. La coordination entre des programmes tels que Nature Africa, Pastoralism et Borderlands assure des actions complémentaires dans des régions qui se chevauchent. En ce qui concerne Natural Africa, les participants ont noté qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur la sensibilité aux conflits et les droits de l'homme au cours de la phase 1, tandis que la phase 2 verra davantage de ressources et de partenaires travailler à la collaboration avec les organisations de conservation. Une conclusion commune est l'importance d'intégrer les gouvernements locaux et les actions d'anticipation dans les programmes de mobilité climatique, tout en reconnaissant les limites de financement au niveau régional.

La question des pesticides a également été abordée, les participants appelant à reproduire ce que l'UE a fait en ce qui concerne l'interdiction des pesticides pour les animaux et les cadres de surveillance à cet égard en Afrique. Plusieurs programmes abordent cette question, tels que Zero Plus, qui est utilisé pour lutter contre la plaque et les parasites. Les participants ont également suggéré d'aborder la question des terrains sûrs pour les cultures et les produits agricoles afin de s'assurer qu'ils respectent les normes pertinentes en ce qui concerne les exportations de l'Afrique vers l'Europe, où il existe un contrôle fort, et de l'encourager pour les entreprises interrégionales en Afrique.

5. Croissance durable et emplois décents

Les discussions au sein du groupe ont porté sur la question de la **coopération**, principalement en ce qui concerne les matières premières critiques, qui a été reconnue comme un domaine pertinent dans le cadre de la stratégie «Global Gateway». Cependant, il existe des défis liés aux pratiques non durables liées aux violations des droits de l'homme, à l'inégalité entre les sexes, au travail des enfants et aux pratiques environnementales négatives. Les membres du sous-groupe ont également soutenu la mise en place d'un environnement favorable pour le secteur privé autour de l'investissement dans les matières premières critiques et ont encouragé la reproduction d'exemples réussis d'interdictions d'investissement qui soutiennent les prérogatives ESG pour interioriser la

responsabilité sociale. Un exemple a été de faire de la gestion des déchets une source d'opportunités économiques, en accordant un financement d'amorçage dans ce domaine. Ils ont également suggéré d'intégrer le rôle de la philanthropie locale et la diversité des acteurs susceptibles d'informer l'UE sur les priorités et les questions clés à prendre en considération dans le domaine des matières premières critiques.

Plusieurs participants ont discuté de la transparence et des critères ESG, ont souligné l'importance de la transparence dans les contrats attribués et se sont mis d'accord sur les normes ESG. Ils ont encouragé la poursuite des travaux avec les gouvernements bénéficiaires et les banques d'investissement pour garantir la transparence du processus de diligence raisonnée, afin de veiller à ce que les procédures qu'ils appliquent répondent à ce pour quoi les OSC se battent. L'une des préoccupations soulevées était que les secrets commerciaux et la vie privée des clients pourraient entraver le partage de l'information. En ce qui concerne les facteurs ESG, les discussions ont porté sur la fin des projets miniers qui sont souvent liés à la contamination de l'eau. Les participants ont également appelé à s'attaquer aux emplois à risque pour certains segments, par exemple les femmes enceintes et les enfants travaillant dans le secteur de l'uranium, et à veiller à ce qu'ils soient pris en considération dans les actions en matière de matières premières critiques.

Un appel commun était la participation des OSC en tant que première partie prenante, non liée au secteur privé, agissant en tant qu'acteur autonome parlant à l'UE et l'informant du travail accompli. Dans le même ordre d'idées, les participants ont souligné la nécessité de veiller à ce que, lors de la conception des contrats et des programmes, les points de vue des OSC soient pris en compte au bon moment afin de garantir un impact de leur voix. Cela inclut les acteurs de l'UE, qui ont soutenu un engagement concret avec les acteurs de l'UE pouvant intégrer les bonnes pratiques de l'UE. Le débat a également encouragé le renforcement de la coordination entre le niveau continental, le niveau régional et le niveau local afin d'assurer la durabilité de ce qui est fait.

Récapitulatif et conclusions

Il a été rappelé aux participants que les contributions écrites, les recommandations et les questions étaient les bienvenues. Un courriel sera envoyé après la réunion, ainsi qu'une autre session de consultation prévue en 2026.

Laurent Sillano a remercié tous les participants pour leur contribution aux échanges, en précisant que les apports seront compilés afin d'être examinés et intégrés dans les domaines pertinents. La réunion a été clôturée.

Annexe : Résumé des discussions du sous-groupe

A. Résumé des discussions au sein du sous-groupe "Développement humain"

Deirdre Lennan, DG INTPA A2, a fourni un aperçu et des précisions sur les actions prévues dans ce domaine avant les discussions. Elle renvoie à la question soulevée par DSW concernant l'écart entre les chiffres des montants mis à disposition pour le développement humain dans le PAA 2026. Elle a expliqué qu'en termes de nouvelles actions, 55 millions d'euros sont alloués à des actions dans le domaine de la chaîne de valeur pharmaceutique. Toutefois, ils complètent également deux programmes existants en cours: compléter le programme de mobilité universitaire intra-africaine à hauteur de 50 millions d'euros et faire l'objet de deux appels en 2026 et d'un appel en 2027, et compléter le programme de formation et de compétences axées sur les opportunités en Afrique, à hauteur de 43 millions d'euros, afin de renforcer l'engagement des partenaires continentaux dans le domaine des compétences et des domaines d'investissement prioritaires. Le financement du développement humain n'a pas pris fin, mais l'exécution a été efficace et a réaffirmé qu'il n'y avait pas eu de diminution du montant prévu pour le développement humain au cours de ce cadre financier, le financement restant restant pour l'année prochaine. Deirdre Lennan a souligné une fois de plus que les autorités locales, les jeunes et les organisations de la société civile sont très impliqués dans des actions, dont beaucoup sont mises en œuvre au moyen d'appels à propositions, et que les acteurs sont engagés en première ligne dans le déploiement de ces actions au niveau national. Elle a cité à titre d'exemples l'initiative phare «Mobilité des jeunes pour l'Afrique» et l'action de soutien aux instituts de santé publique, ainsi que l'action qui combine des interventions au niveau national, dans le cadre desquelles les instituts de santé publique sont soutenus, tout en les réunissant au niveau régional avec les centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC africains) ou les communautés économiques régionales.

La Fédération internationale pour la planification familiale a fait part de ses préoccupations concernant l'offre récente des États-Unis aux pays partenaires de mettre en œuvre la Déclaration de consensus de Genève et le programme Protego, ainsi que les implications potentielles d'une règle du bâillon mondial rétablie. Ils se sont enquis de la capacité de l'UE à financer des programmes de santé et de droits en matière de sexualité et de procréation et ont demandé si un soutien aux communautés économiques régionales (CER) pour évaluer l'incidence sur les systèmes de santé était envisagé dans le cadre du cycle de programmation 2026.

Marie Chesnay, coordinatrice de l'Équipe Europe sur la santé et les droits sexuels et génésiques (INTPA), a répondu en notant que les États-Unis réexaminent actuellement leur approche en matière de santé mondiale. Elle explique que des discussions sont en cours entre les services compétents de la Commission et le SEAE, en vue de partager les mises à jour avec les délégations de l'Union et de recueillir des retours d'information. Elle a également indiqué que les réactions des pays partenaires africains ont jusqu'à présent été mitigées et qu'à ce stade, rien ne confirme que les négociations entre les États-Unis et les gouvernements partenaires ont progressé. Les organisations de la société civile ont été encouragées à dialoguer avec les délégations de l'UE et à partager les renseignements pertinents afin de soutenir le suivi et les réponses coordonnées.

Le Fonds africain pour la culture a demandé s'il existait des programmes visant à impliquer d'autres secteurs dans le travail effectué, en particulier le secteur culturel. **Deirdre Lennan** a expliqué que les sociétés culturelles jouent un rôle important dans le programme, notant que plusieurs programmes tels que Creative Africa ont été développés pour inclure les aspects culturels. **Ines Alves, INTPA.A.2**, a ajouté que 70 millions d'euros sont alloués aux aspects culturels, y compris par le biais de partenariats pour la culture avec une approche continentale. L'objectif général de ces actions est de favoriser la co-création et la coopération culturelle entre l'Afrique et l'Europe, en citant l'EUNIC (European Union National Institutes for Culture) comme exemple parmi tant d'autres.

DSW EU a encouragé l'ajout d'une action spécifique sur la santé et les droits sexuels et génésiques, idéalement en 2027, et la garantie que la santé et les droits sexuels et génésiques sont pleinement intégrés et inclus dans les autres actions, y compris toutes les actions relatives aux produits pharmaceutiques qui sont liées à la fabrication et à l'accès aux vaccins, médicaments et technologies de la santé (MAV+), en mettant l'accent sur le caractère abordable et l'accessibilité. En ce qui concerne la recherche, ils ont encouragé la recherche à s'attaquer aux maladies prioritaires qui affectent les communautés et à créer des synergies avec des initiatives couronnées de succès, telles que le Partenariat des pays européens et en développement sur les essais cliniques (EDCTP). Ils ont demandé qui seront les acteurs chargés de la mise en œuvre en ce qui concerne l'action pharmaceutique. **Verena Nitschke, INTPA A2**, a expliqué que des conversations sont en cours avec différentes délégations pour discuter des parties qui mettront en œuvre les différentes composantes, et que différentes possibilités sont explorées, telles que le jumelage entre les agences de régulation et les instituts de recherche européens et africains. **Deirdre Lennan** a ajouté que l'objectif est de tirer le meilleur parti possible du MAV+ et des relations entre l'Afrique et l'Europe dans ce contexte, en particulier compte tenu du retrait des États-Unis ces derniers mois.

FEMNET a évoqué les actions ou les investissements visant à renforcer les compétences nécessaires à la mise en œuvre de certains projets relevant de la stratégie «Global Gateway», et à déterminer si les investissements cibleront également la question de la qualité du travail et du travail décent, et à encourager la ratification de la convention no 190 de l'Organisation internationale du travail, garantissant ainsi que, dans le cadre du développement des compétences, le potentiel d'exploitation a été abordé. **Camilla Kuckartz** a expliqué que l'action en faveur des compétences axées sur les opportunités et de l'EFP en Afrique (OP-VET) bénéficiera d'un complément de 43 millions d'euros. Il existe également un mécanisme d'assistance technique qui examine la demande du secteur privé et les compétences requises. La question des emplois décents sera abordée dans les projets d'investissement, en examinant ces critères et en les suivant dans le cadre du processus de diligence raisonnable.

L'Association des gouvernements locaux de l'Ouganda a évoqué le rétrécissement de l'espace pour les OSC et a souligné la nécessité de soutenir le renforcement des systèmes de gouvernance locale et de créer un lien entre le gouvernement national et le gouvernement local. Le rôle des associations de gouvernements locaux est de renforcer la gouvernance, car elles peuvent exercer une pression sur les gouvernements centraux. Ils ont également souligné l'importance de dialoguer régulièrement avec les délégations sur la manière de contribuer au discours sur la bonne gouvernance.

L'OFSP a souligné qu'il convient de promouvoir la communication au sein de la délégation et des OSC, en expliquant que, parfois, lorsque le dialogue est engagé, il existe des problèmes liés au manque d'informations sur les plans d'action. Il est nécessaire de clarifier les différents instruments et compléments, et de tenir toutes les parties prenantes informées pour s'assurer que tout le monde est à bord.

B. Résumé des discussions au sein du sous-groupe «Démocratie, gouvernance, paix et sécurité»

Thomas Kirchner a brièvement commenté certaines des principales recommandations formulées lors de la consultation de l'an dernier. L'un était de soutenir la dimension des droits de l'homme dans les zones touchées par les conflits et d'appuyer la mise en œuvre de la résolution de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. La plupart des programmes régionaux accordent la priorité à la protection des droits de l'homme, aux défenseurs de la responsabilité et aux mécanismes de l'état de droit, avec des programmes spécifiques visant à apporter un soutien à l'architecture gouvernementale africaine. Un nouvel accord de contribution est en cours d'élaboration avec l'Union africaine, qui garantira un soutien continu à l'ensemble de l'architecture de gouvernance de l'UA par l'intermédiaire du Programme africain pour la gouvernance, la paix et la sécurité, qui répondra à cette recommandation. Une autre recommandation portait sur le soutien aux pays au niveau national

et la mise en œuvre des résolutions et mécanismes de paix. Les programmes régionaux d'appui à la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et à la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) comprennent des activités de renforcement des capacités au niveau national pour les infrastructures nationales de paix. En outre, des mécanismes communautaires de prévention des conflits sont mis en place dans le cadre des programmes relatifs aux zones frontalières pacifiques et résilientes, qui comprennent la mise en place de plateformes de dialogue et de coordination au niveau local. En outre, l'UE facilite l'organisation de forums réguliers pour les membres de la communauté, les OSC et les autorités provinciales et régionales.

Le Réseau européen des fondations politiques a souligné l'importance de continuer à travailler sur les institutions démocratiques fondamentales telles que les partis politiques. Les collègues nord-américains ont effectivement cessé de faire ce genre de travail et un énorme vide est apparu. L'une des conséquences de cela est que de nombreux gouvernements autoritaires en Afrique ont le sentiment qu'ils peuvent maintenant faire ce qu'ils veulent, comme les élections non transparentes en Tanzanie, et ont souligné que l'UE doit avoir une réponse plus forte à ce problème. Il est important de travailler plus étroitement avec les acteurs politiques et les partis politiques.

Le CIDH Afrique a évoqué la grave situation au Sahel avec des conflits ethniques entre les ethnies au Burkina Faso et au Mali, la propagation de groupes armés non étatiques et de groupes terroristes en RDC. Ils ont recommandé de soutenir le travail de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, en particulier au Sahel, et de soutenir le travail des OSC, y compris le travail du Forum des ONG qui se réunit deux fois par an pour aborder la paix et la sécurité, l'état de droit et la bonne gouvernance en Afrique. Il y a beaucoup de résolutions, mais peu de mise en œuvre, et donc, les OSC doivent intervenir et soutenir le dialogue sur les droits de l'homme.

World Vision a souligné qu'il serait très important, lorsqu'une délégation est désignée comme chef de file pour une certaine initiative, que les autres délégations d'autres pays aient accès à toutes les informations et mises à jour. Parfois, les délégations associées à un programme mais non chefs de file ne sont pas toujours à jour. Il est donc essentiel que toutes les délégations concernées dans tous les pays disposent du même niveau d'information et d'une communication suffisante.

Le CNRC a évoqué les actions prévues pour l'Afrique centrale, en particulier la Côte d'Ivoire et le Mali, et a demandé si elle était vraiment conçue pour fonctionner des deux côtés de la frontière. Ils ont demandé s'il était nécessaire que la délégation responsable soit basée à Abidjan et se sont enquis des progrès réalisés du côté malien.

Care a demandé un calendrier plus clair sur les projets régionaux en Afrique de l'Ouest et sur la façon dont les fonds sont acheminés. Ils ont également demandé si le contrat était en gestion directe ou indirecte. Pour les projets de lien, en particulier dans des contextes fragiles et difficiles, ils estiment que quatre ans sont insuffisants pour des réformes de la gouvernance qui nécessitent des changements de mentalité, recommandant des programmes de cinq ans ou plus pour l'impact et la durabilité.

Thomas Kirchner a réaffirmé l'importance de disposer de pays stables et démocratiques en Afrique pour que les ambitions de l'approche «Global Gateway» se concrétisent comme prévu. Le programme de 45 millions d'euros est axé sur la responsabilité, l'engagement civique et la gouvernance démocratique. En ce qui concerne les programmes borderline, le programme Borderlands V a été élaboré et conçu en coordination extrêmement étroite avec les délégations concernées. Parfois, lorsqu'il s'agit de communication entre les délégations, s'il y a des faiblesses, cela peut être lié à certaines limitations des ressources humaines auxquelles les délégations peuvent parfois être confrontées, en particulier dans des contextes fragiles. En ce qui concerne la coopération dans le contexte des zones de conflit, les OSC ont été encouragées à contacter les délégations, qui sont

généralement basées dans la capitale et qui, pour des raisons de sécurité, sont souvent plus limitées à se rendre dans les zones où se trouve effectivement la situation de conflit.

Dans le même temps, **Deborah Guidetti, de la commission INTPA**, a confirmé que l'UE prenait en considération les considérations relatives à la durée. Elle a souligné que l'UE avait adopté une approche non partisane dans ses efforts pour adopter des codes de conduite électoraux, des mesures de lutte contre la discrimination et renforcer les processus démocratiques. En ce qui concerne les actions sur le terrain, on espère qu'une partie pourrait passer par une réattribution avec les partenaires locaux, y compris les fondations privées et éventuellement aussi les fondations politiques ou les partenaires locaux. **Giulia Nicoloso, de la commission INTPA**, a souligné qu'en ce qui concerne le pôle Afrique de l'Ouest, l'UE est en contact avec ses homologues de Bamako. Les actions sont élaborées en étroite concertation avec toutes les délégations en charge. Il y a également des consultations bihebdomadaires avec les délégations du Mali et de la Guinée. Le soutien sera étendu à plusieurs organisations, dont la Commission des droits de l'homme. Il y aura deux appels à propositions qui seront lancés l'année prochaine sur la paix et la sécurité et sur la gouvernance, lancés par la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine, qui seront ouverts aux OSC.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme a expliqué qu'en termes de gouvernance démocratique et de paix, les trois objectifs spécifiques qui ont été proposés reflètent assez fidèlement la persistance des défis rencontrés, notamment parce qu'ils concernent la justice, les processus électoraux et la question de l'indépendance de la presse. Il semble qu'une grande partie de l'appui va au renforcement des institutions, ce qui est nécessaire pour les aider à mettre en œuvre leurs mandats respectifs. En ce qui concerne l'objectif spécifique n° 1, il pourrait être nécessaire de renforcer les mécanismes spécifiques actuels de l'Union africaine en charge des droits de l'homme, en charge de la promotion et de la protection. Il est utile de voir comment la Cour africaine serait également impliquée dans tout le travail effectué sur la politique de l'AUTJ dans le cadre de la lutte contre l'impunité et aussi des mécanismes de justice transitionnelle. Il est également nécessaire de renforcer le soutien à la société civile et aux populations dans une approche régionale et transversale, car dans la démocratie, les élections et la paix, elles sont en fait au cœur des violations auxquelles elles sont confrontées. Ils ont évoqué l'utilisation de cet espace pour tenter de renforcer le dialogue sur les droits de l'homme entre les organisations de la société civile régionales, africaines et internationales. En ce qui concerne le rétrécissement de l'espace, ils ont demandé si des actions spécifiques étaient envisagées pour renforcer la mise en réseau et la protection de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme dans certaines régions. Ils ont également posé des questions sur la disponibilité d'espace pour soutenir la société civile qui a documenté et soutenu les victimes de violations pendant les processus électoraux.

La Fondation AVSI a posé des questions sur les zones géographiques spécifiques concernant l'action des Grands Lacs, ajoutant qu'étant donné les différentes dynamiques et les différents facteurs et acteurs impliqués dans le conflit dans la partie orientale de la RDC, une portée géographique plus spécifique ou une déségrégation géographique est importante. Ils ont également demandé dans quelle mesure Borderlands V tient compte des résultats et des enseignements tirés des programmes précédents relatifs aux zones frontalières.

Save the Children International a demandé pourquoi la Mauritanie ne figurait pas parmi les pays visés par l'action 4. Ils ont encouragé la prise en compte des jeunes adolescents dans les mesures de prévention et de prévention des conflits dans les zones frontalières, ce qui établit délibérément l'intersectionnalité entre l'éducation à la paix et à la citoyenneté, la résilience économique des jeunes et des femmes et la cohésion sociale au niveau communautaire et les plateformes de dialogue.

RSF RDC a noté qu'en ce qui concerne les informations à recueillir, il est nécessaire de faire un suivi auprès des personnes sur le terrain. Les données sont reçues au niveau des OSC, mais il est important d'examiner la manière dont les données sont mises en œuvre et de tenir informées les personnes participant à la collecte de données.

La Fondation AVSI a demandé si l'initiative des zones frontalières V pacifiques et résilientes pour la Corne de l'Afrique et le Malawi et le nord du Mozambique sera une nouvelle initiative ou liée à certaines actions en cours, et qui sera le chef de la délégation en charge.

La Fédération internationale pour les droits de l'homme a noté qu'il était important de mettre l'accent sur la politique de justice transitionnelle de l'Union africaine (AUTP) et a posé des questions sur les plans visant à soutenir les mécanismes de l'UA chargés de promouvoir et de protéger les droits de l'homme. Ils sont également intéressés de voir comment les efforts sur l'AUTJP seront coordonnés avec les mécanismes de justice existants et les efforts de responsabilisation, en particulier dans les situations de conflit en cours. Ils ont également posé des questions sur les actions spécifiques envisagées pour renforcer les réseaux régionaux d'OSC pour l'observation des élections.

International Idea a posé une question sur le programme PACED et sa composante nationale et régionale/continentale. Ils ont demandé comment ces deux composantes seraient liées ou fonctionneraient ensemble. Il existe également un programme en cours sur le renforcement des capacités panafricaines d'observation et d'assistance électorales et a demandé si le nouveau programme s'appuierait sur les activités de ce programme.

Cogenta a noté qu'à partir de leur travail sur la sécurité et la gouvernance locales, les réformes sont efficaces lorsque les programmes s'engagent avec l'économie politique au niveau local. Sur le papier, les solutions techniques semblent solides, mais dans la pratique, elles vont à l'encontre de certaines réalités de la façon dont les choses fonctionnent réellement. Ce qui semble avoir fait une différence, c'est de coopérer avec les acteurs locaux, qu'il s'agisse de dirigeants communautaires, de mineurs artisanaux, de prestataires de sécurité informels, de groupes de femmes, etc. Cela renforce la légitimité et aide à identifier les angles morts, car bon nombre de ces acteurs opèrent également dans un espace civique rétréci et souvent à des risques personnels réels. Trois choses peuvent être construites un peu plus explicitement dans l'action. L'une est la lentille de l'économie politique, dès la formulation et le lancement de tout programme, un véritable modèle d'appropriation locale qui n'est pas centré uniquement sur les capitales. Un autre est d'avoir un soutien et une protection flexibles. Du côté maritime, la sécurité maritime ne dure pas tant que les moyens de subsistance et les communautés côtières ne font pas partie de l'équation et tant que la coordination humanitaire civilo-militaire n'est pas établie dès le départ. Dans le cas de la mer Rouge, la situation est encore plus complexe. Ils ont demandé comment cette action garantirait qu'une application plus stricte ne nuise pas involontairement aux communautés côtières dépendantes de la mer ou ne les marginalise pas. **Giulia Nicoloso** a expliqué que l'UE est consciente de l'impact des interventions et de l'insécurité sur les communautés côtières, notant que ce programme particulier est très technique et qu'il existe de nombreux homologues. Les organismes d'application de la loi du ministère appuient les organismes de sécurité. Cependant, les bénéficiaires indirects seraient, espérons-le, les communautés locales, même si l'on ne s'attend pas à ce qu'elles travaillent directement avec elles. L'expérience du golfe de Guinée serait utile pour ce qui est de leur connaissance de la situation en matière de sécurité. Les autorités locales restent les principales parties prenantes, et c'est pourquoi l'UE envisage de travailler avec les OSC en ce qui concerne la mise en œuvre.

L'Association des municipalités néerlandaises a observé que la ligne budgétaire thématique de l'OSC LA ne faisait plus partie du CFP. Ils ont demandé comment mettre l'accent sur les autorités locales, car elles jouent un rôle important dans la sécurité, la gouvernance, le dialogue pour la paix et la consolidation de la paix au niveau local. Ils sont heureux de voir le rôle des autorités locales dans la stratégie «Global Gateway», mais ont souhaité savoir comment cela fonctionne dans le nouveau programme pour la paix, la sécurité et la gouvernance.

Deborah Guidetti, INTPA, a expliqué qu'en ce qui concerne la Cour africaine, et dans le contexte de la gouvernance, de la paix et de la sécurité, c'est à l'Union africaine qu'il appartient de prendre l'initiative de décider

combien de ressources iront à chacun des organes. L'UE entend continuer à soutenir les institutions en matière de justice transitionnelle. Cela peut également être assuré par le fait que les contrats seront traités par la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine. Le lien va également à la fois dans le sens des organes des droits de l'homme, mais aussi avec les élections. Le contrat actuel sur la mise en œuvre de la politique de justice transitionnelle de l'Union africaine est mis en œuvre par un consortium d'OSC dirigé par ICTJ. Il y a également une nouvelle composante d'octroi de subventions et on espère que cette approche se poursuivra dans le futur programme. En ce qui concerne le soutien électoral, les programmes continentaux sont traités comme une deuxième phase des programmes actuels sur la justice transitionnelle et sur l'harmonisation des capacités. Des fonds mondiaux sont gérés par des collègues au sein d'unités thématiques en ce qui concerne les défenseurs des droits de l'homme, et l'UE vise à utiliser des médias indépendants pour protéger les journalistes contre la résilience, ainsi que des OSC qui s'engagent dans ce domaine de manière flexible. En ce qui concerne le soutien électoral, l'objectif est de fournir un soutien électoral global au niveau national. Cela signifie que ce seront essentiellement les délégations qui examineront les programmes déjà mis en œuvre et en cours dans le pays, qui tenteront de voir quelles sont les lacunes qui ne sont pas comblées et qui élaboreront un projet spécifique visant également à soutenir la société civile dans tous les rôles différents au cours de la période électorale.

C. Résumé des discussions au sein du sous-groupe «Migration forcée»

Charlotte Gaudion, INTPA A2, a fourni des commentaires sur certaines des recommandations formulées lors de la consultation de l'année dernière, en mettant l'accent en particulier sur la migration et les déplacements forcés. La première demande à la Commission de mettre l'accent sur la question des déplacements et les risques auxquels sont confrontés les migrants au Sahel et en Afrique du Nord. Une partie du PAA 2025 sur la protection, l'assistance et la solution pour les populations déplacées d'origine fossile en Afrique subsaharienne est entièrement consacrée au déplacement et comprend le soutien aux PDI au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Une nouvelle DG a été créée en février 2025, appelée DG MENA, qui traite de la situation en Afrique du Nord (et au Moyen-Orient). Il existe actuellement un programme d'aide aux migrants expulsés d'Afrique du Nord vers le Niger, ainsi que des opérations de retour volontaire et de réintégration des migrants en situation irrégulière pour l'ensemble de l'Afrique, l'une couvrant l'Afrique du Nord et l'autre l'Afrique subsaharienne. Le Programme de retour et de réintégration pour la protection des migrants vise spécifiquement à aider les migrants expulsés d'Algérie et de Libye au Niger. La deuxième recommandation reçue était de travailler avec le Centre d'opérations continental de l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre la migration irrégulière, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. Cela fait également partie du PAA 2025, avec un soutien continu au Centre opérationnel régional pour le processus de Khartoum qui était basé à Khartoum dans le passé et est maintenant basé à Nairobi. Une autre recommandation était d'inclure les mineurs, les migrants non accompagnés et les enfants déplacés dans différents programmes, ce qui fait également partie des actions menées. Les actions s'attaquent aux différentes crises de déplacement forcé en Afrique subsaharienne, en tenant compte de la question de l'intégration. En ce qui concerne la question de savoir pourquoi il n'y a pas eu de nouvelle action dans le cadre du PAA 2026 sur les déplacements forcés liés à la migration, il y a en fait un complément d'actions avec des fonds supplémentaires, dans le cadre duquel 100 millions d'euros seront ajoutés au mécanisme flexible pour les migrations et les déplacements, qui est un mécanisme destiné à compléter ce que l'UE ferait dans cette coopération classique en soutenant les politiques, les politiques et les opportunités.

Le CNRC a soulevé une question concernant les actions liées à la crise soudanaise et a demandé des mises à jour à cet égard, ainsi que des informations sur la question de savoir s'il y a des allocations futures à envisager. Ils ont exprimé leur intérêt pour la réponse régionale. **Charlotte Gaudion** a expliqué qu'il existe des mesures à cet effet au titre de l'enveloppe régionale, qui soutiennent le Soudan dans le cadre du PAA 2021 dans le domaine des populations déplacées de force. **Caterina Torchiario, INTPA**, a ajouté que pour la crise soudanaise, l'action initiale en 2021 a été ajustée afin de prendre en compte les réfugiés qui se trouvent dans les différents pays voisins du

Soudan, mais aussi à l'intérieur du Soudan. Le soutien est à la fois opérationnel et au niveau du dialogue politique. Dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés, il est possible de créer une plateforme de soutien pour des crises spécifiques de réfugiés. Une plateforme spécifique a été créée pour la situation au Soudan, à savoir la plateforme de l'IGAD, dans laquelle la Commission apporte un soutien en termes d'expertise et de fonds. Sur le plan plus opérationnel, un soutien est fourni à la fois aux PDI soudanaises mais aussi aux réfugiés soudanais qui se trouvent dans les pays voisins.

Le Conseil danois pour les réfugiés a apprécié la possibilité d'avoir une conversation sur la coopération régionale et plus particulièrement sur le Sahel, et a fait référence aux tables rondes tenues à Bruxelles la semaine précédente, au cours desquelles des collègues ont fait allusion à des retards dans la mise en œuvre de l'enveloppe pour des contextes complexes. Ils ont demandé si la nouvelle stratégie sahélienne fournira des orientations supplémentaires pour les contextes complexes, en particulier pour le Mali, le Burkina Faso et d'autres pays qui se trouvent actuellement dans un contexte complexe, et le calendrier potentiel. **Charlotte Gaudion** a expliqué que des fonds ont été identifiés pour des contextes complexes, mais qu'un soutien politique est nécessaire pour utiliser cet argent en raison de la situation du dialogue de l'UE au Sahel central. La mise en place et l'utilisation de ce fonds sont directement liées à l'approbation par l'UE du renouvellement de l'approche Sahel.

Terre des Hommes a évoqué le complément de 100 millions d'euros axé sur des projets politiques soutenant la gestion des migrations, et a mis en garde la Commission en ce qui concerne la collaboration avec les gouvernements instables et volatils, que ce soit en ce qui concerne la gestion de la protection des réfugiés ou la réintégration des rapatriés. **Charlotte Gaudion** a précisé que le mécanisme flexible ne peut être utilisé que dans les pays où il existe une relation et un dialogue politique. Au Sahel central, par exemple, d'autres moyens sont utilisés.

L'ENDA a demandé comment l'UE prévoit d'équilibrer le financement humanitaire à court terme avec les investissements à long terme dans le développement régional visant à prévenir les déplacements forcés, notamment en cofinçant des programmes de résilience climatique et de création d'emplois pour les jeunes dans les zones d'origine vulnérables. **Charlotte Gaudion** a expliqué qu'il existe un équilibre entre le financement humanitaire à court terme et les investissements à long terme dans le développement régional, qui portent sur les actions de deux directions générales différentes. Toutefois, les DG travaillent en étroite collaboration dans les capitales et sur le terrain, avec les délégations et les assistants techniques dans les bureaux régionaux. Elle évoque également les programmes de résilience au changement climatique et les fonds régionaux pour l'Afrique subsaharienne dans le cadre du PAA 2024, avec un premier pôle dans la région des Grands Lacs et un deuxième pôle dans la région de l'océan Indien.

Le PFD-TA a soulevé une question concernant les recommandations dans le domaine du retour et de la réintégration en Afrique subsaharienne. **Charlotte Gaudion** a noté que l'objectif est de soutenir la protection, le retour et la réintégration des migrants, qui sont mis en place avant le retour. Dans le cadre suivant le retour, un soutien sera apporté dans les régions choisies pour le retour, axé sur les dimensions pertinentes, y compris la dimension psychosociale.

L'ENDA s'est enquis des initiatives régionales concrètes visant à faciliter la reconnaissance mutuelle des qualifications et des compétences (y compris les compétences informelles) des migrants entre les pays africains, encourageant ainsi la mobilité professionnelle légale et réduisant la pression de la migration irrégulière. **Caterina Torchiaro** a expliqué que chaque État membre a son propre système de reconnaissance des qualifications, ajoutant qu'il s'agit d'une question transversale qui n'est pas nécessairement traitée uniquement dans le domaine de la migration, mais aussi avec des collègues qui traitent des questions d'éducation

Le CNRC a demandé une mise à jour de l'action de suivi concernant le Programme transfrontalier pour la

promotion de solutions durables aux situations de déplacement au Cameroun et en République centrafricaine (RCA).

La Croix-Rouge danoise a souligné la nécessité de prévenir et de traiter le sort des migrants disparus et de répondre aux besoins des familles des migrants décédés, notamment en reconnaissant cette tragédie humanitaire généralisée mais sous-déclarée et la nécessité pour les autorités publiques de l'UE et de l'Afrique d'agir conjointement pour la prévenir et y remédier. À cet égard, la résolution 486 de la CADHP sur les migrants et les réfugiés disparus en Afrique pourrait servir de base au développement d'initiatives interrégionales entre l'Afrique et l'UE pour résoudre ce problème.

Le CNRC a déclaré qu'il mettait en œuvre une subvention en réponse au déplacement entre le Cameroun et la République centrafricaine. Ils ont demandé s'il y aurait un suivi dans ce cadre, espérons-le dans le cadre financier pluriannuel. **Caterina Torchiario** a fait référence à la deuxième phase du PAA 2025 dans ce domaine, et la semaine dernière, une réunion a eu lieu entre les différents partenaires à ce sujet. Pour la deuxième phase, aucune décision n'a encore été prise quant à savoir s'ils continueront ou non avec le même consortium.

Terre des Hommes a évoqué la sécurisation croissante de la gestion des migrations au lieu de se concentrer sur la protection et de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et de la migration irrégulière. Souvent, ce qu'ils voient dans les projets sélectionnés concerne cet aspect sécuritaire de la gestion des flux migratoires irréguliers vers l'Europe au lieu de s'attaquer aux causes profondes. Ils ont posé des questions sur les discussions à ce niveau et sur la façon dont cela est pris en considération, car parfois, les subventions ne sont pas sélectionnées parce qu'elles ne se concentrent pas sur la sécurité. **Charlotte Gaudion** a expliqué qu'il existe deux IET en Afrique subsaharienne qui s'attaquent au problème de la migration et des déplacements forcés. Ils sont le long des principales routes vers l'Europe, donc les routes de l'Atlantique, de la Méditerranée occidentale et de la Méditerranée centrale. À la suite d'une analyse de la situation sur ces liaisons, l'une des principales conclusions a été la question de la protection, qui a suscité beaucoup d'intérêt et d'importance. La gestion des frontières reçoit en effet beaucoup d'attention et implique un travail avec les organismes d'application de la loi.

Le CNRC a fait remarquer que le déplacement n'est pas une priorité dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» et a demandé s'il s'agissait d'un défi pour maintenir cette priorité dans l'ordre du jour. **Charlotte Gaudion** a précisé qu'en dehors de la stratégie «Global Gateway», la Commission continuera à travailler sur la migration et les déplacements forcés. La stratégie «Global Gateway» est très motivée par les investissements, mais des liens peuvent être créés, tels que l'utilisation des investissements de la stratégie «Global Gateway» en termes de création d'emplois. Il n'y a pas de déconnexion et il n'y a pas non plus de dépriorisation.

La Croix-Rouge danoise a noté qu'une recommandation serait de s'occuper des migrants disparus et de répondre aux besoins des familles dont les membres de la famille sont décédés. Peut-être que cela pourrait servir de base au développement d'initiatives interrégionales pour que l'Afrique et l'UE abordent la question. Ils ont fait référence à une étude de cas multi pays sur les MNT dans les contextes humanitaires, où la continuité des médicaments est très cruciale. Ce financement des MNT est souvent exclu de l'appel humanitaire. Ils ont ajouté qu'il serait bon d'avoir un financement prévisible à long terme qui puisse compléter l'urgence humanitaire et les soins dans les situations d'urgence. **Charlotte Gaudion** a précisé que, dans le cadre du processus de Rabat, il existe une initiative spécifique visant à mettre en place un réseau pour les migrants disparus. Il y a maintenant un nouveau groupe de travail sur les migrants disparus, qui consiste à avoir dans chaque pays couvert par le processus de Rabat un point focal pour les migrants disparus au sein de l'autorité nationale. En ce qui concerne les maladies non transmissibles, ce n'est pas vraiment quelque chose qui est examiné sous l'angle de la migration et des déplacements forcés, mais pourrait être discuté avec des collègues traitant de la santé, car il y a une priorité dans le PIP régional sur le développement humain qui inclut la santé.

D. Résumé des discussions au sein du sous-groupe «Transition verte»

Nadia Cannata a fait référence à la question sur l'approche du lien et sur la manière de relier les actions. Elle a expliqué que cette année se concentre sur la Corne de l'Afrique, notant toutefois que l'UE vise une approche globale une fois que toutes les actions seront opérationnelles, qui contribuent toutes au climat et à la mobilité. Les programmes qui agissent dans les mêmes régions sont formulés ensemble, mis en œuvre en coordination afin qu'ils soient complémentaires. L'année dernière, il y a eu une recommandation sur la sécurité alimentaire plutôt que sur les marchés, selon laquelle les travaux portent sur les deux aspects, en travaillant avec les organisations d'agriculteurs sur les investissements dans l'agriculture, l'accès aux marchés et la sécurité alimentaire. Il a été question de veiller à ce que le changement climatique soit examiné et traité, notant qu'il existe une TI sur l'adaptation au changement climatique et la résilience en Afrique subsaharienne. En ce qui concerne l'attention accrue accordée aux droits de l'homme, Nature Africa est en cours de développement dans la deuxième phase pour être beaucoup plus structuré sur ces aspects. Des efforts sont déployés pour renforcer les aspects liés aux conflits, à la sensibilité et aux droits de l'homme en fournissant une assistance technique pour être en mesure d'anticiper les problèmes et en disposant d'un point d'accès pour partager les meilleures pratiques entre les différents domaines. Il y a eu une recommandation sur l'hygiène de l'assainissement de l'eau dans les programmes, notant que les travaux sur l'eau transfrontière impliquent des travaux sur la gouvernance, les connaissances, les capacités, les moyens de subsistance et les investissements. Une autre recommandation était d'étendre l'agriculture dans les zones de conservation et de relier Nature Africa aux préoccupations sur les moyens de subsistance, ce qui a été pleinement pris en compte. Il a été question de renforcer les capacités pour soutenir la transition agroécologique, qui est également liée à la question des pesticides. Beaucoup de choses sont également faites grâce à la coopération bilatérale, ainsi qu'au travail sur les questions sanitaires et phytosanitaires. L'encouragement d'une approche paysagère a été l'une des questions soulevées l'année dernière.

Le Réseau mondial des organisations de la société civile pour la prévention des catastrophes (GNDR) a souligné l'importance de l'action d'anticipation au niveau local, qui est explorée dans le réseau mondial de la société civile, l'Organisation pour la prévention des catastrophes. L'interaction entre les services nationaux, les décideurs et les communautés locales a une énorme lacune dans cette interaction qui doit être corrigée à un moment donné. Ils ont suggéré de soutenir ce secteur pour améliorer le système d'alerte. Ils ont également demandé des précisions sur le concept de sécurité alimentaire, car il s'agit d'une question difficile.

VNG International a soulevé une question sur le rôle que les collectivités locales peuvent jouer dans la transition écologique ainsi que sur les relations avec les OSC à cet égard.

Gauthier Schefer, INTPA, a expliqué qu'en ce qui concerne l'action anticipative, il s'agit d'une préoccupation constante dans la mise en œuvre de l'enveloppe spécifique consacrée au changement climatique. Ainsi, les 300 millions du PIP régional sont consacrés à l'adaptation au changement climatique et à la résilience en particulier, positionnant de plus en plus les efforts au niveau régional sur les questions liées à la mobilité et aux déplacements climatiques. L'UE s'est efforcée d'aborder autant que possible le lien entre le développement humanitaire et la paix, en s'efforçant essentiellement d'intégrer tous les financements au niveau régional pour le développement des données et des alertes précoces. Le plus grand défi en ce qui concerne les systèmes d'alerte précoce est de veiller à ce qu'ils soient en mesure, en fin de compte, d'être acheminés vers les communautés dans le besoin. **Gianpietro de Cao, INTPA**, a expliqué qu'en ce qui concerne la sécurité alimentaire, des travaux sont réalisés sur les quatre piliers que sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. La majorité des programmes de sécurité alimentaire ont été associés à des situations de secours et d'urgence. Precision est un autre programme pour l'Afrique de l'Ouest, travaillant sur la CIB, qui est l'outil intégré de classification de phase pour surveiller et suivre toutes les situations extrêmes dans la région et aider les différents acteurs à y répondre. Le pastoralisme travaille également sur la disponibilité, l'accès et la stabilité. **Gauthier Schefer** a ajouté que l'UE soutient les

actions liées aux sécheresses. L'UE est un partisan historique de la capacité africaine de gestion des risques et a alloué des fonds à la capacité africaine de gestion des risques, contribuant ainsi à la protection mondiale contre les risques climatiques.

L'OEB du WWF a posé une question sur le document d'action sur la mobilité climatique et sur la manière dont l'action soutient concrètement la mise en œuvre du NAPS et du NDCS dans chaque pays. Ils ont également demandé comment les autorités locales seraient soutenues pour intégrer la mobilité climatique dans les plans de développement local et s'il était prévu d'élaborer un cadre de suivi de l'impact pour suivre et mesurer les progrès accomplis dans tous les pays. Ils ont demandé s'ils pouvaient partager leurs commentaires dans un modèle donné.

L'OEB du WWF s'est référé à l'action 7 et a demandé comment cette action soutenait concrètement la mise en œuvre des PAN et des CDN dans chaque pays. Ils ont également demandé comment les autorités locales seront soutenues pour intégrer la mobilité climatique dans les plans de développement local, et s'il était prévu d'élaborer un cadre de suivi de l'impact pour suivre et mesurer les progrès accomplis dans tous les pays.

Wetlands International Europe a déclaré que les plans d'action régionaux s'alignent fortement sur les priorités du PIP régional, en particulier l'accent mis sur la résilience au changement climatique, la paix et la sécurité et le développement économique vert. Leur pertinence serait encore renforcée par l'intégration explicite des zones humides. Ils souhaiteraient voir explicitement l'intégration des zones humides et des écosystèmes aquatiques comme des atouts essentiels pour la transition écologique et comme fondement de moyens de subsistance durables, de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des conflits dans l'ensemble des Grands Lacs, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe. Une gestion coordonnée des zones humides transfrontalières, des bassins hydrographiques et des parcours est essentielle pour remédier à la fragilité liée au climat, soutenir la mobilité et les systèmes pastoralistes et garantir la sécurité alimentaire et hydrique. Ils ont recommandé d'intégrer les solutions fondées sur la nature, la gouvernance dirigée localement et la restauration des écosystèmes, en particulier dans les zones humides, dans les actions 4, 7, 9 et 11, ce qui renforcerait considérablement l'impact tout en assurant un alignement fort avec les organismes régionaux tels que l'IGAD et avec des initiatives telles que Nature Africa et la Grande Muraille verte.

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire en Afrique a souligné que l'interdiction des pesticides pourrait être utile, étant donné que l'UE a interdit les pesticides très dangereux et que cela pourrait être reproduit en Afrique. En ce qui concerne la conservation des forêts, il serait bon d'y voir une action plus forte pour empêcher que les communautés, en particulier les peuples autochtones et les pasteurs, soient chassés violemment de leurs terres au nom de la conservation et au nom de l'investissement touristique. L'un des résultats du sommet des peuples a été que la stratégie «Global Gateway» devenait beaucoup plus extractive, bien qu'elle constitue un cadre de décarbonation de l'économie de l'UE, soulignant dans le même temps l'effet que cela a sur l'Afrique, qui reste dépendante des exportations de matières premières. Ils ont encouragé la mobilisation de fonds européens en faveur des petits producteurs, des travailleurs et des communautés alimentaires africains.

Gauthier Schefer a expliqué que la lecture de la mobilité climatique, les activités sont conçues sur la base de l'intégration des CDN et des PAN, car elles sont essentiellement conçues en consultation avec les ministères compétents du gouvernement national. Dans le cas des autres réponses régionales au programme de déplacement climatique, tous les ministères concernés ont été invités à apporter leur contribution. Il est prévu de l'intégrer, d'autant plus que l'UE soutient déjà les systèmes de données au niveau régional et national en matière de mobilité climatique. Pendant ce temps, **Antoine Saintraint, INTPA**, a expliqué que dans les différents programmes, il y a un aspect de restauration des écosystèmes dans les bassins versants. Toutefois, il n'existe pas de programme spécifique en tant que tel pour les zones humides. **Nadia Cannata** a ajouté que l'accent est de plus en plus mis sur les solutions fondées sur la nature qui, pour le moment, ne se reflètent pas dans les

programmes spécifiquement régionaux pour l'Afrique subsaharienne. Il s'agit plutôt d'un programme mondial visant à tester différents types d'investissements qui peuvent être réalisés sur des solutions fondées sur la nature. C'est aussi un angle intéressant pour regarder les zones humides. Sur les pesticides, il y a deux éléments. La première est que, lorsque les exportations de produits de base vers l'UE sont abordées, il y a également beaucoup de pression pour réduire l'utilisation de pesticides qui provient de la DG SANTE pour la simple raison que les conteneurs seront détruits une fois qu'ils arriveront en Europe. Mais cela est particulièrement axé sur l'exportation. Les gouvernements sont fortement incités à mettre en place des systèmes solides pour contrôler les systèmes de certaines chaînes de valeur. D'autre part, en utilisant ce soutien pour renforcer les systèmes, l'UE fait de son mieux à travers les programmes pour renforcer les systèmes de consommation locale. Il y a beaucoup de travail fait à travers l'agroécologie avec des centres d'excellence sur le continent pour promouvoir des pratiques de travail avec les organisations d'agriculteurs afin de pouvoir vraiment atteindre aussi le niveau local et ne pas rester au seul niveau ministériel structurel.

L'OEB du WWF s'est félicité de la possibilité d'alimenter la formulation et l'identification de plusieurs plans d'action, notant que ces processus semblent varier programme par programme, et que la compréhension de certaines parties prenantes quant à la manière d'alimenter le processus semble également varier. Ils ont constaté que les consultants de l'UE et les délégations de l'UE ne sont pas familiers avec la manière de transformer les résultats de la formulation en la bonne modalité de financement. Ils ont demandé de partager un calendrier des missions de formulation à venir avec les partenaires sur un sujet donné de manière transparente et de rendre le processus d'entretien plus systématique.

Vision Mondiale Allemagne a exprimé sa satisfaction de voir comment les recommandations de l'année dernière ont été adoptées dans cette nouvelle action, ajoutant qu'il était décourageant que l'année dernière ait eu huit actions dans le cadre de la transition écologique, et cette année seulement quatre, et a demandé les raisons de cela. En ce qui concerne Natural Africa, ils ont demandé quelle était la modalité de mise en œuvre la plus appropriée pour les OSC et si elle serait spécifique à chaque pays ou si une approche multi-pays serait suivie. Ils ont également posé des questions sur les synergies et la coordination avec les projets phares de la stratégie «Global Gateway».

La Croix-Rouge allemande a demandé ce que l'on attendait de l'action 7 en ce qui concerne les liens avec les actions d'anticipation et avec ce qui est déjà fait ou financé par de nombreuses organisations.

Wildlife Conservation Society (WCS) a noté la lenteur des progrès sur deux ODD environnementaux. Ils ont souligné l'importance du programme Nature Africa et se sont déclarés heureux de voir qu'il continuera d'être soutenu, en particulier compte tenu du contexte de retrait du financement des États-Unis et de certains autres donateurs. Il y a un intérêt accru pour le développement des aspects du développement économique et de l'économie verte, mais souvent ces zones, qui sont vraiment importantes pour la biodiversité, se trouvent dans des endroits très éloignés ou où il y a les communautés les plus vulnérables. Par conséquent, les activités de ces programmes pourraient être plus étroitement liées à d'autres priorités telles que la sécurité et la résilience. Le pastoralisme est une autre question complexe et importante à aborder. **Nadia Cannata** a noté que les investissements dans le développement économique seront encouragés en fonction de la situation sur le terrain. Il existe certains paysages dans lesquels il est possible d'établir des liens plus étroits avec les investissements «Global Gateway», tels que les corridors verts ou les investissements dans l'énergie ou les grandes routes et infrastructures qui permettraient de développer certaines chaînes de valeur. Dans d'autres domaines, cela ne sera pas possible. Le type de réponse sera très adapté à la réalité sur le terrain. Il est également nécessaire de tirer le meilleur parti de ce qui est en cours d'élaboration sur les crédits pour la biodiversité.

L'AVSI s'est interrogé sur le type de synergies prévues avec les initiatives «Global Gateway» et les corridors verts. Ils ont ajouté que l'une des principales limites de la passerelle mondiale verte est que si les communautés ne sont

pas en mesure de tirer parti et d'utiliser les infrastructures, il n'y aura pas beaucoup de développement au niveau de la communauté. Ils ont demandé comment tirer parti du projet Natural Africa et s'assurer que les initiatives qui sont dans le projet peuvent vraiment tirer parti d'autres initiatives d'infrastructure plus importantes.

E. Résumé des discussions au sein du sous-groupe «Croissance durable et emplois décents»

Karina Dzialowska, Agapitos Hatzipetros et Antonescu Alexandru, de la DG INTPA, ont informé les participants des recommandations reçues en 2024, notamment en veillant à ce que les normes de l'UE soient respectées, en garantissant la compétitivité des agriculteurs africains, en encourageant une conduite responsable des entreprises en Afrique et en confirmant l'inclusion des syndicats. Les premières évaluations par pays ont été reçues, ce qui a permis de faciliter la sélection des pays (Nigéria, Ghana, Libéria, Côte d'Ivoire, RDC, Ouganda, Kenya, Cameroun, Angola, Namibie et Zambie), ainsi que des cinq partenaires chargés de la mise en œuvre (OIT, CCI, OCHR, PNUD et OCDE). En ce qui concerne la meilleure manière de mettre en œuvre les activités, l'UE est en train de négocier la description des actions, en espérant que, dans les semaines à venir, une idée concrète de la liste des activités sera élaborée. Une autre recommandation concernait les catalyseurs du commerce et de l'investissement durables, notant que l'accent est mis à la fois sur les niveaux régional et continental. Il en est encore à sa phase initiale, qui consiste à dresser une liste des organisations de la société civile directement intéressées et à envisager la meilleure modalité pour mettre en œuvre ce volet. Il n'est pas clair si ce sera par le biais d'un appel à propositions ou non, et la parole a été invitée à partager leurs points de vue à cet égard. Une dernière recommandation était de faire un meilleur usage de cette plate-forme pour voir comment la réunion est utilisée pour recueillir des commentaires et des recommandations.

WECF International a évoqué le CRM, un domaine très difficile et lié aux conflits et aux violations des droits de l'homme, et a encouragé le travail avec les OSC dans le cadre de l'initiative de transparence des industries extractives. L'objectif est que les contrats soient divulgués et que les responsabilités soient clairement définies, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de violations des droits de l'homme ou de destruction de l'environnement. Ils ont souligné la nécessité d'une divulgation complète des contrats, en mettant l'accent sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement. Le libellé peut également être modifié pour faire en sorte que les initiatives émanent des OSC en tant que parties prenantes clés, et pas seulement du secteur privé. **Karina Dzialowska** a noté que du point de vue de l'engagement communautaire autour des projets CRM, il y a la question de savoir comment les communautés utilisent le financement local qu'elles reçoivent de l'entreprise et doivent faire pression pour plus de transparence en ce qui concerne les nouvelles sources de financement au niveau communautaire. Elle souligne qu'en effet, la transparence des contrats est une question essentielle, notant que, par exemple, dans le cadre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, le gouvernement publie les contrats signés avec les opérateurs économiques qui obtiennent une licence pour l'exploitation minière. Il y a beaucoup de discussions en interne pour le rendre plus transparent et publier les processus de diligence raisonnable que les banques européennes subissent avant de décider des projets. **Antonescu Alexandru** a ajouté que du point de vue du commerce numérique en Afrique de l'Est, des efforts sont déployés pour apporter l'expérience estonienne en Europe et suivre l'approche ascendante, qui garantit la transparence. .

Le Forum des gouvernements locaux du Commonwealth a souligné que des emplois décents et une croissance économique inclusive sont au cœur du mandat des gouvernements locaux, ce que les associations de gouvernements locaux aux niveaux national et régional s'efforcent de faire. Ils ont encouragé l'établissement de liens entre les objectifs économiques régionaux et les objectifs nationaux, d'une part, et les objectifs des collectivités locales, d'autre part. Ils ont également fait référence à l'interconnexion autour des priorités de la stratégie «Global Gateway» en matière de corridors de transport dans les matières premières critiques, et à la manière dont les gouvernements locaux doivent être un partenaire dans la localisation de ces processus. Ils ont souligné qu'il y avait effectivement une place pour la composante locale dans les programmes régionaux.

WINGS a soulevé des préoccupations au sujet des fondations communautaires locales qui représentent les

communautés et de la façon dont elles vont être impliquées au niveau de la délégation. Ils ont noté qu'il était intéressant d'entendre parler de la conduite responsable des entreprises et de l'inclusion des syndicats et de la participation des OSC qui comprennent de petites fondations intégrées dans ces communautés, ainsi que des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dans le cadre de la stratégie «Global Gateway». En ce qui concerne les principes ESG, les principes volontaires ont leurs limites, l'une des critiques étant le manque d'informations sur la manière dont la BEI, dans le cadre de la stratégie «Global Gateway», va partager des informations à la lumière des secrets d'affaires ou de la vie privée des clients, ce qui limite la volonté de partager des données. Ils ont exprimé leur intérêt pour entendre comment les fondations peuvent s'impliquer dans la stratégie «Global Gateway» et fournir aux OSC sur le terrain la capacité de participer au projet, ainsi qu'une assistance technique au gouvernement. Une autre question est d'impliquer la société civile locale et les fondations communautaires, telles que la philanthropie locale. À titre d'exemple, la Fondation Chandler a travaillé avec le gouvernement du Malawi, qui a publié des contrats d'approvisionnement électronique selon une approche ascendante.

WECF International a souligné l'importance d'une conduite responsable des entreprises et l'expérience de la diligence raisonnable en Tanzanie avec la KfW Bank, qui tente d'introduire des principes et des lignes directrices transformatrices de genre pour leur travail. La zone CRM est très sujette à la violence sexuelle et sexiste. Il est important d'examiner le genre et la protection des droits de l'enfant dans ce secteur, ainsi que la partie environnementale en raison de la contamination créée par cette activité. Ils ont souligné que la transparence des contrats après qu'ils ont été négociés ainsi que la présence d'experts en matière de droits de l'homme, d'environnement et de genre au cours des négociations des contrats depuis le début.

WINGS a noté que le JETP en Afrique du Sud a été lancé pour soutenir la transition énergétique du pays du charbon aux énergies renouvelables est soutenu par la Global Energy Alliance for People and Planet (GEAPP), y compris la Fondation Ikea, la Fondation Rockefeller et le Bezos Earth Fund, qui ont contribué 20 millions de dollars pour mobiliser des investissements du secteur privé. Une étude novatrice sur le rôle de la philanthropie locale dans le cadre budgétaire du JET-P sud-africain a révélé que des solutions de création d'emplois ont été développées avec le capital philanthropique pour combler les lacunes.

L'AVSI a soulevé une question concernant l'établissement de relations entre les secteurs, tels que le CRM et l'EFTP, et le rôle des OSC en tant que pont avec le secteur privé et les communautés locales. **Karina Dzialowska** a expliqué que les unités thématiques ont lancé un appel à propositions axé sur les opportunités, dans le but de recruter localement ou d'essayer d'intégrer des mineurs artificiels dans les emplois formels. L'idée est que les entreprises partagent de manière transparente le nombre d'emplois pouvant être créés localement, les emplois qu'elles recherchent et le type de compétences nécessaires. L'UE assurera la formation en collaboration avec les établissements de formation. L'UE souhaite également investir dans la transformation et le raffinage; il est nécessaire de s'engager dans un transfert de technologie sur ces méthodes de traitement et de raffinage et de renforcer les compétences au niveau local pour pouvoir le faire. L'objectif est de constituer une réserve d'experts hautement spécialisés.

Karina Dzialowska a donné l'exemple de la Finlande, qui prend le gisement des mines en Tanzanie, l'expédie aux laboratoires finlandais, vieillit artificiellement ces gisements et utilise des technologies pour recycler les déchets de manière à ce qu'ils ne restent pas au niveau des mines, mais soient utilisés progressivement. C'est le type de partenariat en cours de développement avec les experts européens dans le domaine de la transformation minière.

WECF International a fait référence à l'exploitation minière de l'uranium en Namibie, où ils avaient une réglementation très stricte en matière d'égalité des sexes, et ils ont encouragé les femmes à s'engager dans l'extraction de l'uranium. Cependant, l'extraction de l'uranium, même dans les meilleures conditions, reste très toxique pour tout le monde. Ils ont ajouté que bien qu'il soit encouragé à générer l'égalité des sexes, cela devrait

être pris en compte dans des emplois aussi toxiques, en particulier pour les femmes enceintes.

Vision Mondiale L'Allemagne a suggéré de considérer l'égalité des sexes et la protection de l'enfance comme des questions transversales à travers les six objectifs spécifiques mentionnés dans la programmation.